Politique

Industeel

ArcelorMittal

février 2025

#Santé Sécurité Sûreté

La préservation de l'intégrité physique, la santé et le bien-être du personnel, la garantie de la sûreté des personnes et des biens sont les premières de nos priorités. Elles ne doivent faire l'objet d'aucun compromis. Je m'engage à respecter et à faire respecter ces priorités au quotidien.

Tous les accidents du travail, toutes les maladies professionnelles et tous les accidents matériels sont évitables; nos actions personnelles et collectives doivent être à chaque instant orientées dans cette direction.
La Sûreté des personnes et des biens doit être garantie. Elle consiste à limiter à la fois les risques de sinistre et les conséquences d'un éventuel incident. J'accorde une attention particulière à la prévention des accidents majeurs et notamment à la prévention incendie et à la protection contre les actes de malveillance visant la sûreté des installations et des personnes.

En tant que Chef d'établissement du Creusot, je m'engage personnellement à faire en sorte que :

- **La sécurité soit partie intégrante des missions de chacun,**
- **L'ensemble des risques industriels générés par nos activités, produits et services soient identifiés et maîtrisés,**
- **Les exigences légales et réglementaires du site en matière de sécurité, sûreté et santé soient respectées,**
- **La CSSCT soit associée à la mise en œuvre de cette politique, de même que les responsables d'entreprises extérieures travaillant sur le site,**
- **La sensibilisation du personnel soit développée à travers la formation, la communication et les rencontres sécurité sur le terrain,**
- **Les accidents, les presqu'accidents et les dysfonctionnements soient analysés, et les mesures qui en découlent mises en œuvre,**
- **Les règles de Sécurité, de Santé et de Sûreté soient respectées scrupuleusement,**
- **La préservation de la santé, tant physique que mentale, des salariés soit un objectif constant de l'entreprise**
- **La Sécurité, critère de professionnalisme soit intégrée dans les référentiels de compétence et dans les systèmes d'appréciation des employés et des entreprises,**
- **Un processus d'amélioration continue de la prévention des risques santé, sécurité et sûreté soit mis en place et maintenu, via l'optimisation des processus et le déploiement de plans d'actions ciblés.**

Ces engagements sont en accord avec la politique Santé, Sécurité et Sûreté du groupe ArcelorMittal et l'ISO 45001 sur le système de management de la santé et de la sécurité au travail. Le Comité de pilotage d'Industeel France Site du Creusot fixe chaque année les principaux objectifs Santé, Sécurité et Sûreté, les communique à l'ensemble du personnel ainsi qu'à nos principaux fournisseurs et cotraitants et les tient à disposition de toutes les autres parties intéressées.

Je demande à la hiérarchie d'assurer le déploiement de ces orientations et de ces objectifs et de veiller à l'application de ces dispositions.
Je demande également à **chaque personne contribuant aux activités d'Industeel d'être acteur de sa propre sécurité et santé et de veiller également aux autres** en développant la vigilance partagée.
Je charge le responsable des Ressources Humaines, le Médecin du Travail et le responsable Santé-Sécurité-Sûreté de la mise en œuvre de cette politique.

Cédric Chauvy
Directeur du site
du Creusot